

Votre parcours de création d'entreprise en 3 étapes

 Durée minimum : 1 mois

1 **2 heures**

 **J'assiste à la Réunion d'Information Créateur**

> **Étape indispensable** pour créer une entreprise, elle est gratuite et sans inscription.

> **Thèmes abordés :**

Aides à la création d'entreprise, réglementation des activités, statuts juridiques et fiscaux, conseils pour effectuer les formalités...

La Seyne-sur-Mer	La Valette-du-Var
Tous les lundis	Tous les mardis
Brignoles	Saint-Raphaël
Inscription obligatoire auprès de la Maison de l'Emploi au 04 94 72 62 10	Au Pôle emploi le 1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois
La Valette-du-Var	Draguignan
Tous les jeudis	Tous les vendredis

1 bis **Facultatif**

 **+ d'Infos / Services +**
Gratuit et sur rendez-vous au 04 94 61 99 35

Entretien conseil créateur

> **Vous souhaitez plus de précisions pour finaliser votre projet ?**

Sollicitez un conseiller de votre Chambre de métiers pour un entretien personnalisé.

Les conseils Experts

> **Vous souhaitez bénéficier de conseils juridiques et fiscaux ?**

Nous mettons à votre disposition une permanence d'experts-comptables et d'avocats.

Bon à savoir

La CMAR PACA est conventionnée.



Le NACRE est un dispositif qui aide au montage du projet de création et de reprise, à la structuration financière et au démarrage de l'activité. Il permet la signature d'un contrat entre le créateur ou le repreneur d'entreprise et un organisme d'accompagnement conventionné par l'État.

Renseignez-vous !
www.emploi.gouv.fr/nacre

2 **4 jours**

 **Je suis le Stage de Préparation à l'Installation**
sur le site et aux dates de mon choix et préalablement à mon immatriculation

> **Prise en charge financière possible sous conditions :**

Demande à formuler un mois minimum avant le début du stage.

> **Principaux thèmes abordés :**

Comptabilité et fiscalité, stratégie commerciale, assurances, couverture sociale...

La Valette-du-Var	Draguignan
Toutes les semaines (sauf août et décembre)	Toutes les semaines (sauf août et décembre)
Brignoles	Saint-Maximin
1 semaine par mois (demandez le calendrier)	1 semaine par mois (demandez le calendrier)
Fréjus	
1 semaine par mois (demandez le calendrier)	

Attention : Les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible sur la session de votre choix. Bulletin d'inscription à se procurer au service formalités : formalites83@cmar-paca.fr

3 **1 h si je me déplace**

 **J'immatricule mon entreprise**

> **J'effectue moi-même la formalité en ligne sur le site**

www.cfe-metiers.com

Service gratuit

ATTENTION : Si votre dossier est incomplet ou mal renseigné, il ne pourra être instruit par nos services et sera rejeté.

> **Je souhaite être accompagné** (simple et sécurisé)

Service payant (entre 40€ et 120€)

Les assistants formalités de votre Chambre de métiers vous reçoivent sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h dans les agences de La Valette-du-Var et de Draguignan.

Début d'activité

Un seul numéro pour vos démarches
04 94 61 99 15



Et si vous repreniez une entreprise ?

BOURSE NATIONALE D'OPPORTUNITÉS ARTISANALES

www.bnoa.net

Partout à vos côtés sur le territoire

Agence de La Valette-du-Var

Avenue des Frères Lumière
CS 70 558 - La Valette-du-Var
83041 Toulon cedex 09

Agence de La Dracénié et de l'Est-Var

73, place du 7^e Bataillon Chasseurs Alpains
Espace Chabran
83300 Draguignan

**Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Campus de La Seyne-sur-Mer

68, allée des Forges
83500 La Seyne-sur-mer

Campus de Saint-Maximin

845, chemin du Deffends
83470 Saint-Maximin



Tél. : 04 94 61 99 15 - Fax : 04 94 61 99 28
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



**Créer ou
Reprendre
une entreprise
en seulement 3 étapes**